Note Justificative Autorisation d'engagement de dépenses

Centrale

: USINE AFOURER

Imputation

: ☑Centre de coût N° : EXP203 □OT N°:

Compte général

: 61435000

Rubrique des dépenses par caisse : Frais de restauration du personnel lors des permanences.

Objet : Prestation de fourniture des produits et denrées alimentaires des agents en confinement à l'usine Afourer (61ème semaine)-Pandémie COVID-19.

Dans le cadre du plan de continuité de l'activité "PCA" du CPR et pour faire face aux risques liés à la propagation de la pandémie virale COVID-19 et dans un souci de protéger le personnel de l'Usine Afourer, nous avons été obligé d'appliquer les instructions des mesures préventives stade 3 phase B (confinement) instaurées par la DXR par le plan suivant : six agents confinés à l'Usine Afourer.

A cet effet, et afin d'assurer la bonne continuité du PCA il est indispensable d'assurer la fourniture des produits et denrées alimentaires au cours de la 61ème semaine de l'état d'urgence sanitaire au Maroc à ces agents.

Vu l'urgence que revête cette action, nous étions amenés à contacter des sociétés locales en l'occurrence Ste HORMA NEGOCE SARL, ALISADR SARL et AHMED BARI pour nous proposer leurs meilleures offres de prix global pour ladite prestation.

En réponse, nous avons reçu les offres suivantes :

- 1. 5040,50 DH/HCTVA pour la société Ste HORMA NEGOCE SARL;
- 2. 5240,00DH/HCTVA pour la société ALISADR SARL;
- 3. 4465,13DH/HCTVA pour la société AHMED BARI;

Compte tenu ce qui précède, et sauf objection de votre part, nous sollicitons votre accord pour passer une commande par caisse avec la société AHMED BARI, pour la prestation de fourniture des produits et denrées alimentaires des agents en confinement à L'Usine Afourer (60èmesemaine), pour un montant total de 4465,13DH/HCTVA (quatre mille quatre cent soixantecinq dirhams, treize centime HCTVA). ONEEIBEIDUCPRIDXR

Exploitation Reliouvelable Afourer If de Division

Signé: Khalil QUZINE

Note Justificative Autorisation d'engagement de dépenses

Centrale

: USINE AFOURER

Imputation

: ☑Centre de coût N° : EXP203 ☐OT N° :

Compte général

: 61435000

Rubrique des dépenses par caisse : Frais de restauration du personnel lors des permanences.

Objet : Prestation de fourniture des produits et denrées alimentaires des agents en confinement à l'usine Afourer (60ème semaine)-Pandémie COVID-19.

Dans le cadre du plan de continuité de l'activité "PCA" du CPR et pour faire face aux risques liés à la propagation de la pandémie virale COVID-19 et dans un souci de protéger le personnel de l'Usine Afourer, nous avons été obligé d'appliquer les instructions des mesures préventives stade 3 phase B (confinement) instaurées par la DXR par le plan suivant : six agents confinés à l'Usine Afourer.

A cet effet, et afin d'assurer la bonne continuité du PCA il est indispensable d'assurer la fourniture des produits et denrées alimentaires au cours de la **60ème** semaine de l'état d'urgence sanitaire au Maroc à ces agents.

Vu l'urgence que revête cette action, nous étions amenés à contacter des sociétés locales en l'occurrence **Ste HORMA NEGOCE SARL, ALISADR SARL** et **AHMED BARI** pour nous proposer leurs meilleures offres de prix global pour ladite prestation.

En réponse, nous avons reçu les offres suivantes :

- 1. 5212,5 DH/HCTVA pour la société Ste HORMA NEGOCE SARL;
- 2. 5143,5DH/HCTVA pour la société ALISADR SARL;
- 3. 4311,23 DH/HCTVA pour la société AHMED BARI;

Compte tenu ce qui précède, et sauf objection de votre part, nous sollicitons votre accord pour passer une commande par caisse avec la société **AHMED BARI**, pour la prestation de fourniture des produits et denrées alimentaires des agents en confinement à L'Usine Afourer (60èmesemaine), pour un montant total de **4311,23 DH/HCTVA** (quatre mille trois cent onze dirhams, vingt-trois centime HCTVA).

76 M

ONEE/BE/DI/CPR/DXR
Excloitation Reflictivelable Afourer
Le Oner de Division

Signé: Malii OUZINE

Note Justificative Autorisation d'engagement de dépenses

Centrale

: USINE AFOURER

Imputation

: ☑Centre de coût N° : EXP203 ☐OT N° :

Compte général

: 61435000

Rubrique des dépenses par caisse : Frais de restauration du personnel lors des permanences.

Objet : Prestation de fourniture des produits et denrées alimentaires des agents en confinement à l'usine Afourer (59ème semaine)-Pandémie COVID-19.

Dans le cadre du plan de continuité de l'activité "PCA" du CPR et pour faire face aux risques liés à la propagation de la pandémie virale COVID-19 et dans un souci de protéger le personnel de l'Usine Afourer, nous avons été obligé d'appliquer les instructions des mesures préventives stade 3 phase B (confinement) instaurées par la DXR par le plan suivant : six agents confinés à l'Usine Afourer.

A cet effet, et afin d'assurer la bonne continuité du PCA il est indispensable d'assurer la fourniture des produits et denrées alimentaires au cours de la **59ème** semaine de l'état d'urgence sanitaire au Maroc à ces agents.

Vu l'urgence que revête cette action, nous étions amenés à contacter des sociétés locales en l'occurrence **BAKALATE ALJIHA AZ, Ste FA DISTRIBUTION SARL** et **AHMED BARI** pour nous proposer leurs meilleures offres de prix global pour ladite prestation.

En réponse, nous avons reçu les offres suivantes :

- 1. 5360,00 DH/HCTVA pour la société BAKALATE ALJIHA AZ;
- 2. 4989,94DH/HCTVA pour la société AHMED BARI;
- 3. 5946DH/HCTVA pour la société Ste FA DISTRIBUTION SARL;

Compte tenu ce qui précède, et sauf objection de votre part, nous sollicitons votre accord pour passer une commande par caisse avec la société **AHMED BARI**, pour la prestation de fourniture des produits et denrées alimentaires des agents en confinement à L'Usine Afourer (60èmesemaine), pour un montant total de **4989,94DH/HCTVA** (quatre mille neuf cent quatre-vingt-neuf dirhams, quatre-vingt-quatorze centime HCTVA).

Je (gr

ONEE/BE/DVOPR/DXR
Exploitation Repolivelable Afourer
Le Cheff Division

Signo: KAMIII OUZINE